



HAL
open science

Vers un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois en espace rural

Cédric Verbeck, Marie-Anne M.-A. Lenain, Hélène Blasquiet-Revol

► To cite this version:

Cédric Verbeck, Marie-Anne M.-A. Lenain, Hélène Blasquiet-Revol. Vers un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois en espace rural. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2011, 2011 (2), pp.369-388. hal-02125001

HAL Id: hal-02125001

<https://hal.science/hal-02125001>

Submitted on 10 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois en espace rural

Towards a new systematic model to analyse rural job creation and business development

Cédric VERBECK

MODYS-UMR 5264 CNRS
14, Avenue Berthelot
69000 LYON
cverbeck@ish-lyon.cnrs.fr

Marie-Anne LENAIN, Hélène BLASQUIET-REVOL

UMR 1273 Métafort Vetagro Sup
89, Avenue de l'Europe, BP 35
63370 LEMPDES
ma.lenain@vetagro-sup.fr
h.blasquier@vetagro-sup.fr

Mots clés : création d'activités, création d'emplois, espaces ruraux, réseaux, territoire

Keywords : business development, job creation, rural areas, networks

Codes JEL : R 11, R12

Résumé

Bien qu'inégal selon les territoires, le redressement démographique des espaces ruraux se confirme. Le maintien et la création d'activités et d'emplois sont donc plus que jamais nécessaires au développement économique de ces territoires. Les termes de "création d'emplois" et de "création d'activités" sont rarement définis et recouvrent des objets flous. Les chercheurs se sont approprié le thème de façon diversifiée au sein d'approches et de disciplines variées. Cet article identifie, par une revue de littérature, les cadres théoriques des différentes disciplines sur le sujet de la création d'activités et d'emplois en territoire rural. A partir de cet état de l'art, il propose un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux. Ce triptyque est construit autour des aspects du créateur d'activités, des acteurs de l'accompagnement et des territoires ruraux.

Summary

Despite some variation from region to region, demographic recovery is evident in rural areas. It is increasingly necessary to ensure the economic development of rural areas by creating and maintaining economic activities and employment. The terms 'job creation' and 'business development' are vague and their meanings rarely defined. Scientists who do use those terms tend to interpret them differently according to their own academic disciplines. This article identifies theoretical frameworks for rural job creation and business development from various academic fields via a review of the literature. From this review of the literature, a new systematic analysis model is proposed for studying the creation of jobs and businesses in rural areas. This three-part model is based on those who generate business, their support structures, and on the physical structures of the rural areas themselves.

- 1 -

Introduction

MORA (2008) indique que « *traditionnellement, l'espace rural est défini par des critères morphologiques : faible densité de population, discontinuité du bâti, présence d'une activité agricole* ». Aujourd'hui, l'espace rural se définit toujours à travers des données liées à la population ainsi qu'à travers les usages de ces espaces mais ceux-ci, bien qu'ayant toujours une vocation agricole et productive forte, peuvent revêtir des aspects récréatifs, résidentiels ou de préservation de la nature (Perrier-Cornet, 2002). L'espace rural est alors appréhendé comme un espace contenant une diversité de territoires aux caractéristiques particulières d'usages et de population. Cet article vise à analyser les caractéristiques qui permettent le développement des activités dans les territoires ruraux. Bien qu'inégal selon les territoires, le redressement démographique des espaces ruraux se confirme. Entre 1999 et 2007, la population des espaces à dominante rurale a augmenté de 6,32% (Tableau n° 1). Pour autant la création d'emplois n'est pas directement reliée à cette revitalisation mais reste principalement corrélée aux dynamiques urbaines : les villes continuant de concentrer en majorité, les nouveaux emplois. Les évolutions constatées entre 1999 et 2007 montrent que, si les pôles urbains concentrent encore l'essentiel de la population et des emplois, en proportion, ce sont les pôles périurbains qui gagnent le plus de population et d'emplois. Les pôles d'emplois de l'espace rural et les autres communes de l'espace à dominante rurale sont, quant à eux, les grands perdants de ces huit dernières années. Dans ce contexte, le maintien et la création d'activités et d'emplois sont donc plus que jamais nécessaires au développement économique des territoires ruraux.

Par ailleurs, depuis les années 1960-1970, nous observons un mouvement de décentralisation et de territorialisation des politiques d'aménagement et de développement, initié avec la création de la DATAR¹ en 1963. Ce mouvement conduit aujourd'hui à la mise en œuvre de politiques territorialisées faisant souvent l'objet de contractualisation entre des échelons territoriaux et des organisations locales. Cette évolution marque notamment la manière dont l'appréhension de l'espace rural évolue au cours du temps. A cette diversité, il convient de répondre par des politiques publiques territorialisées faisant l'objet de contractualisations basées sur la rencontre des diagnostics locaux et des politiques d'échelons plus larges (Régions, Etat, Europe). L'organisation territoriale concernant le maintien et la création d'activités et d'emplois est donc aujourd'hui un enjeu majeur de développement des territoires ruraux.

Ces questionnements sont également au cœur des activités de recherche du programme de recherche « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR), avec le projet « Création d'Activités nouvelles et d'Emplois » (CreActE) sur lequel cet article prend appui. Ce programme a pour objectif de fournir des outils de développement pour les différents acteurs de la création d'activités en territoire rural. Cet article, pour sa part, propose un modèle d'analyse pour comprendre comment se construisent les activités et les emplois dans les espaces ruraux.

La littérature scientifique (académique et « littérature grise ») et technique est très abondante concernant la « création d'activités » et la « création d'emplois » dans les espaces ruraux. Pourtant, ces termes sont rarement définis et recouvrent des objets flous. De plus, les chercheurs se sont appropriés la problématique de façon diversifiée au sein de cadres disciplinaires différents, qu'ils soient géographiques, économiques ou sociologiques. Comment alors définir les termes utilisés ? Comment les chercheurs et accompagnateurs de la création d'activités et d'emplois abordent-ils cette question dans les espaces ruraux ? Comment, face aux enjeux de maintien d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux et, face à la multitude d'approches analytiques concernant cette thématique, peut-on représenter la problématique de création d'activités et d'emplois ?

Cet article fait en premier lieu un éclairage sur les termes et les différentes définitions qui coexistent autour de la création d'activités et d'emplois et brosse l'apparition des termes du point de vue historique. Dans une seconde partie, l'approche des différentes disciplines de recherche sur le sujet de la création d'activités et d'emplois, ainsi que les questionnements qui regroupent et mobilisent les chercheurs et les accompagnateurs de la création d'activités seront présentés. Nous proposons ensuite un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois à travers un triptyque qui permet de réinterroger les théories existantes.

- 2 -

La création d'activités et d'emplois : définitions et apparition des termes

La réflexion de Clerc (1996) sur le terme « activité » nous met en garde contre la « boîte noire » que peut représenter son utilisation : *« l'activité est un mot-valise dont le sens varie d'autant plus selon les auteurs qui ne prennent généralement pas la peine de la définir. L'activité est un concept mou qui ne peut être défini par son objet, en raison de la pluralité de sens dont il est porteur »*. Le terme emploi peut tout autant présenter des contours flous notamment lorsqu'il exclut le principe de rémunération. Nous allons, dans cette partie, cerner le sens et les délimitations de ces deux termes en insistant sur les caractéristiques que nous retiendrons.

2.1. Regard sur les termes d'activité et d'emploi

Pour l'INSEE, qui est le principal fournisseur de données statistiques liées à l'activité et à l'emploi, l'activité est avant tout économique. Selon Harribey (1998), à *« partir du moment où la société reconnaît, par le biais du marché ou par un choix collectif, à telle ou telle activité le mérite de recevoir une rémunération, elle [...] lui accorde le statut d'activité économique »*. Une activité économique est, toujours selon l'INSEE, *« le processus qui conduit à la fabrication d'un produit ou à la mise à disposition d'un service »*. Concernant l'emploi, la définition recouvre les situations où *« une personne ayant travaillé plus d'une heure dans le mois est considérée comme ayant un emploi »*. HARMS et HUEL (2000) constatent ainsi que seules les personnes dont l'activité s'inscrit dans le circuit marchand sont considérées comme « actives », les autres étant « inacti[ves], non qu' [elles le] soit [...] au sens philosophique et humain du terme, car leurs activités de soin du ménage, d'éducation des enfants, de travail scolaire, de création artistique [...] revêtent souvent une utilité sociale majeure », mais leur activité ne s'inscrit pas dans le circuit marchand. Ces définitions, si elles sont pertinentes pour délimiter ce qui appartient ou non à l'activité et à l'emploi, sont cependant trop restrictives pour saisir l'ensemble des situations observées. Il est donc nécessaire de multiplier les points de vue sur les différents degrés d'analyse.

Pour illustrer ceci, nous pouvons prendre l'exemple du projet DORA (2007). Il s'agit d'un projet Equal² regroupant des réseaux d'éducation populaire conduisant des actions d'aide à la création d'activités dans les territoires ruraux. Leur objectif est d'« essaimer » les résultats obtenus dans le cadre du projet DORA (dispositifs ouverts de ressources et d'accompagnement de projet dans les territoires ruraux) dont le but était d'agir sur les dispositifs d'accompagnement à la création d'activités et d'emplois afin d'en favoriser l'accès. Le projet DORA considère que la création d'activités est avant tout la création de son propre emploi c'est-à-dire la création de l'emploi du créateur d'activités lui-même. L'emploi est donc synonyme d'activité et on peut identifier trois formes d'activités. La première est la « combinaison d'activités » qui nécessite de mêler des compétences différentes afin de former un tout. Deux activités ou plus s'imbriquent ainsi et s'appuient l'une sur l'autre. La deuxième forme est la « diversification d'activités » qui greffe sur une entreprise existante une

activité plus ou moins complémentaire pour créer ou consolider l'emploi. L'arrêt de l'activité complémentaire ne met donc pas en péril l'activité principale. La troisième forme est la « pluriactivité » dans laquelle une activité économique assure une partie des revenus de la personne et où l'autre partie est assurée par une autre activité. La personne possède alors deux statuts. Comme dans toute typologie, les limites construites sont perméables et des intermédiaires peuvent exister entre ces différentes formes.

Certains vont encore plus loin en limitant l'activité aux tâches hors marché, c'est-à-dire non rémunérées. Dans cette même logique, pour VACQUIN (1995), « *il faut inventer (...) à côté de l'emploi marchand, de l'activité hors marché et peu à peu cesser de payer des gens en les contraignant à ne pas pouvoir travailler et, ce faisant, leur permettre d'éprouver et faire la preuve de leur utilité sociale sans laquelle il n'y a pas de citoyenneté* ». Dans le même état d'esprit, dans son ouvrage sur le « travail de demain », Sauvage (1995) relève quatre types d'activités par ordre décroissant de rentabilité : l'artisanat et le petit commerce de survie, les commerces de proximité non viables du point de vue économique, les services de proximité dont la solvabilisation implique partiellement un financement public et « *des activités d'utilité sociale qu'il sera vain de solvabiliser. Vain et dangereux aussi, car on ne peut tout de même pas marchandiser et salariser l'ensemble des activités, notamment celles touchant à la relation humaine où la dimension de gratuité doit être absolument préservée* ». Il y a également les « économies hors-marché » comme les activités économiques du « care » qui « *incluent toute attention personnelle soutenue et/ou intense ayant pour effet d'améliorer le bien-être de celle ou celui qui en est l'objet* » selon ZELIZER (2008). Celle-ci s'interroge d'ailleurs sur la manière de « *créer une sociologie économique dans laquelle le travail hors marché, dont le care, occupe une place entière, cohérente, et qui en même temps maintienne des connexions avec toutes les activités économiques, quel que soit le contexte, y compris celui des entreprises* ». Il nous faut finalement évoquer les « Systèmes d'échanges locaux » (SEL) pour comprendre que l'activité et l'emploi ne peuvent pas être analysés seulement à travers leur définition économique.

2.2. Regard chronologique sur la notion de création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux

Afin de mieux comprendre les liens entre création d'emplois et d'activités dans les espaces ruraux, il nous semble important d'avoir une vision de l'apparition et des utilisations de ces deux notions, resituées dans leurs contextes temporels (Figure n°1).

Dans la période dite des « Trente Glorieuses », les termes de créations d'entreprises ou même de création d'activités étaient, soit peu employés pour le terme création d'entreprises, soit inexistant pour le terme création d'activités. On parlait alors d'emploi mais encore peu de création d'emplois puisque cette période correspond aux politiques du « plein-emploi ». Avec la montée du chômage dans les années 1970 apparaissent des politiques spécifiques qui tentent d'accompagner les transformations du travail (La Documentation Française, 2008) et de créer de nouveaux emplois. Ces nouvelles politiques sont sectorisées au contraire des politiques

d'emplois plus générales telles qu'elles se déclinaient après 1945. C'est à cette période que le terme de création d'entreprises devient courant, alors qu'il était auparavant essentiellement utilisé par les gestionnaires et les économistes, à travers le domaine de l'entrepreneuriat. L'utilisation du terme « entreprise » se reflète alors à travers les politiques d'emploi qui s'axent essentiellement sur l'aide à la création d'entreprises. Ainsi, le FIDAR (Fonds Interministériel de Développement et d'Aménagement Rural) créé en 1979, favorise par exemple la création et le développement des petites et moyennes entreprises. Autre exemple, la PAT (Prime à l'Aménagement du Territoire) créée en 1982 est « *une prime accordée par l'Etat aux entreprises industrielles et tertiaires réalisant, dans les régions prioritaires de l'aménagement du territoire, des programmes ayant une répercussion sur l'emploi (création, extension....)* » (DIACT, 2008).

Avec la reconnaissance des nouvelles fonctions des espaces ruraux et le développement des politiques d'accueil dans les années 1990, de plus en plus « d'urbains » s'installent à la campagne et viennent créer une entreprise et par la même occasion leur propre emploi. Ce phénomène de « néo-ruralité » aurait ainsi touché des « *entrepreneurs indépendants faisant le choix de localiser ou de créer leur activité en milieu rural (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, agriculteurs, notamment)* » (Sencébé, 2007). C'est à cette période que le terme de création d'activités apparaît, d'abord auprès des acteurs de l'accompagnement et plutôt dans les organismes associatifs, avant d'être utilisé et mis en avant par des organismes plus institutionnels. Le terme de création d'activités est ensuite repris par les chercheurs. On trouve ainsi en premier lieu les géographes, puis les économistes, les sociologues et les gestionnaires qui se sont également emparés du terme de création d'activités. On constate ainsi, de façon progressive, une convergence des disciplines autour de cette notion.

Le terme de « création d'entreprises » n'a pas disparu, mais cohabite désormais avec le terme de « création d'activités ». Il recouvre maintenant d'autres réalités : ainsi, l'entreprise est appréhendée au sens du management et de l'innovation. En témoignent les créations de l'APCE (Agence pour la Création d'Entreprises) en 1996, et d'OSEO en 2005, qui soutiennent la création et l'innovation des PME en France. En parallèle et autour du développement des travaux sur la création d'activités, on constate un renouvellement des recherches sur les entreprises avec le développement d'études autour du lien qu'ont ces dernières avec le territoire. C'est par ce biais, en utilisant bien souvent des concepts de la sociologie économique (comme le concept d'« embeddedness » de Granovetter), que les recherches s'orientent en donnant une place primordiale au territoire dans la création d'activités économiques.

Le terme « d'activité » va devenir de plus en plus difficilement dissociable du terme « emploi ». Ces deux concepts sont étroitement liés l'un à l'autre ; l'activité peut engendrer de l'emploi et l'emploi peut aussi aider à la construction voire à la consolidation de l'activité. Ainsi, l'emploi n'est pas forcément le point final de l'activité. L'activité et l'emploi doivent être compris comme une situation d'échange entre deux ou plusieurs individus. L'échange, d'un produit ou d'un service, est toujours défini par une réciprocité, immédiate ou non, qui peut être dématérialisée (comme le salaire perçu par l'employé), ou matérialisé (comme le cadeau fait lors d'un anniversaire). La question de savoir si l'échange est inclus dans un marché ou

considéré hors-marché, devient secondaire puisqu'il s'agira d'analyser l'ensemble des ressources qui ont été investies pour créer une activité ou un emploi. Devant ce spectre particulièrement large de définitions, il nous semble important de retenir quelques caractéristiques qui, si elles n'ont pas la prétention de stabiliser une nouvelle définition, clarifie l'utilisation qui en sera faite par la suite. Nous retiendrons donc que la création d'activités dans les espaces ruraux ne peut pas seulement être assimilée à un résultat économique. Elle peut être certes créatrice d'emplois au sens où l'entend l'INSEE mais peut également posséder un caractère non-marchand lié à la création de liens sociaux par exemple ou bien à une émulation permettant aux espaces ruraux d'entrer dans une nouvelle dynamique.

- 3 -

Regards croisés sur la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux

Dans le but de proposer un nouveau modèle d'analyse systémique de la création d'activités et d'emplois tel que nous l'avons défini, nous revenons sur la pensée des acteurs de l'accompagnement à la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux et sur les cadres d'analyses que les chercheurs ont su développer dans leurs champs disciplinaires.

3.1. État de la pensée des acteurs de l'accompagnement à la création d'activités et d'emplois

Les écrits que nous avons identifiés dans cette partie cherchent à passer de la pratique à la pensée des acteurs accompagnant la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux. Il s'agit donc souvent d'une « littérature grise ». Avant tout, il faut noter le fait que celle-ci devient assez abondante à partir de 2006 (ce qui correspond à la première vague de valorisation des projets Equal).

Les différents acteurs institutionnels d'accompagnement à la création d'activités et d'emplois voient la création d'activités comme passant quasi-obligatoirement par la création d'une entreprise. Ainsi, l'APCE définit la création d'entreprise comme « *l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire que la création d'entreprise doit obligatoirement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production* ». Jusqu'en 2006, l'APCE ne prenait en compte, dans la création d'entreprises, que les activités du champ de l'Industrie, du Commerce et des Services (ICS). Le nouveau champ d'observation mis en place à partir de 2007 s'étend à l'ensemble des activités marchandes hors secteur agricole. En plus des activités du champ ICS, viennent s'ajouter les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et certaines catégories juridiques (qui sont essentiellement des associations marchandes, des établissements publics administratifs ou des sociétés civiles). Cette vision est partagée par les Chambres de Commerces et d'Industries (CCI) dont la fonction principale est de représenter les intérêts des entreprises

commerciales, industrielles et de services. D'autres acteurs tels que le Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO) voient à travers le statut associatif une possibilité différente de la création d'activités car, avant tout, « *la création d'activités est un projet à faire mûrir* ». En effet, si le PRAO reconnaît que la création d'entreprises est « *plutôt un [bon] moyen d'être son propre patron [...] la démarche est longue et nécessite d'être méthodique* ». La création d'associations permet ainsi d'avoir « *un cadre légal pour les projets et d'initiatives à caractère non lucratif. [...] Elle confère en plus une existence « officielle »* ». A contrario, pour l'APCE, l'association n'est qu'un statut parmi d'autres que l'entreprise peut choisir. Ces acteurs accompagnent de façon générale des créateurs d'activités s'inscrivant dans une démarche de projet standard et dont l'activité mise en place rentre dans des champs sectoriels typiques.

Les acteurs d'accompagnement à la création d'activités non-institutionnels ont une vision un peu différente. Pour l'Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRETS) par exemple, la création d'activités « englobe toutes les activités qui entraînent la création d'un ou plusieurs emplois ». Ces acteurs sont souvent associatifs et tendent à différencier la création d'entreprises (Très Petite Entreprise), de la création d'activités passant par un statut de pluriactif par exemple ou bien relevant de la combinaison d'activités. Ils s'attachent également à soutenir et accompagner des activités qui se créent sous statut associatif ou coopératif relevant des champs de l'économie sociale et solidaire. Ces acteurs accompagnent des porteurs de projets dits « atypiques » dont l'idée de projet ne cadre pas avec les standards habituels de la création d'activités.

Il existe autant d'acteurs de l'accompagnement que d'approches de la création d'activités et d'emplois. Pourtant, tous ces organismes se rejoignent sur un point, le fait que la création d'activités doit être « viable » c'est-à-dire que l'activité créée puisse subvenir aux besoins du créateur en lui dégagant un revenu.

3.2. Les cadres d'analyses disciplinaires développés par les chercheurs pour étudier la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux

Les chercheurs se rejoignent aujourd'hui sur l'étude de la création d'activités et d'emplois sur un point phare : les territoires. Cette partie montre les différents cadres d'analyses que les chercheurs ont mis en place dans le but d'élucider le phénomène de création d'activités et d'emplois au sein des territoires et plus particulièrement au sein des territoires ruraux. Une grande partie de la littérature scientifique relevée sur le sujet est datée de la fin des années 1990 (de 1995 à 2000) et concerne des disciplines très variées, les principales étant : les sciences de gestion, l'économie, la géographie et la sociologie.

Les gestionnaires (BAILLETTE, FAYOLLE, MARCHESNAY, SAPORTA, VERSTRAETE...) articulent leurs recherches plutôt autour du phénomène entrepreneurial dans les campagnes (création de TPE, profil des nouveaux dirigeants dans les territoires ruraux...). Chaque aspect de l'entreprise est traité : son environnement, le développement de ses contacts et réseaux et son fonctionnement. L'insertion au sein du territoire

devient un sujet porteur des sciences de gestion : ainsi BAILLETTE (1997) s'intéresse à l' « *insertion* » des entrepreneurs ruraux, tandis que Saleilles (2006) se préoccupe de leur « *encastrement territorial* ». Quant à MARCHESNAY (1998), il introduit la « *légitimité territoriale* » de l'entreprise. Les sciences de gestion sont aussi impliquées dans l'étude des mécanismes d'accompagnement des entreprises en création et tentent d'améliorer l'accompagnement des porteurs de projets en élucidant les relations qu'ils ont avec leur entourage professionnel et personnel (Fayolle, 2002).

Les économistes (RALLET, TORRE, ZIMMERMANN...) s'impliquent également dans la thématique de la création d'activités notamment avec le courant de l'économie territoriale qui met en relief l'importance des ressources des territoires pour la création d'activités mais aussi pour la création d'emplois. Là encore le territoire d'implantation et d'accueil de l'activité dans les territoires ruraux constitue l'objet de recherche. Zimmermann (1998) prône la « *plasticité du territoire* » afin d'engendrer de nouvelles combinaisons de ressources, et RALLET (1995) insiste sur le fait que la production de ressources dites « *spécifiques* » est essentielle afin de doter le processus de développement d'un territoire d'une base solide. Les réseaux d'acteurs sont aussi abordés par les économistes lorsqu'il s'agit d'expliquer le développement économique du territoire. A la frontière entre la géographie et l'économie, Pecqueur (1994) indique que la « *stratégie de spéciation des actifs au sein d'un territoire* » est la seule qui puisse favoriser l'émergence et à terme la survie des TPE en création dans les espaces ruraux.

Les géographes (GERBAUX, MATHIEU, VIOLIER...), et notamment la géographie économique (BERGER, CHEVALIER, LENORMAND...) abordent la création d'activités dans les espaces ruraux à travers les constructions d'acteurs au sein des territoires et à travers leurs relations qui permettent ou non de favoriser la création d'activités. Le rôle des ressources territoriales est également développé. C'est le cas de BERGER et CHEVALIER (1998) qui s'intéressent aux ressources environnementales des territoires qui peuvent influencer la création d'activités. Tout un pan de la géographie se focalise aussi sur la création d'activités engendrant de manière directe ou indirecte la création d'emplois. MATHIEU (1995) ou bien GERBAUX (1998) ont ainsi étudié les stratégies des territoires pour la création d'activités et d'emplois, à travers les politiques mises en places et les aides et dispositifs à l'accompagnement des porteurs de projets développés.

Enfin, les sociologues (BERNOUX, FORSE, GANNE, GRANOVETTER, GUYOT) interviennent eux-aussi dans l'étude de la création d'activités en espace rural, à travers les réseaux sociaux qui s'installent au sein des territoires. Ces réseaux sont un atout essentiel qui permettent d'impulser une dynamique de relais et de socialisation des créateurs. Les individus sont ici les acteurs centraux de la création d'activités. D'après le paradigme des logiques d'action en sociologie, c'est la « *logique d'action* » des individus qui explique les différences de succès dans la création d'activités (BERNOUX, 1996). GUYOT et VANDEWATTYNE (2004) se sont notamment attachés à appliquer ce paradigme au créateur d'entreprise afin de « *fournir un éclairage sur les rapports sociologiques du créateur [...], le positionnement stratégique vis-à-vis de la création d'entreprise[...] et le déroulement et l'issue de celle-ci* ». Un autre courant de la sociologie étudie

la création d'activités économiques au sein des territoires. La Nouvelle Sociologie Economique (NSE) s'intéresse ainsi fortement aux actions économiques qui ne peuvent exister qu'insérées au sein de relations interpersonnelles et plus précisément au sein de relations enchâssées dans un territoire. « L'encastrement » développé par Mark GRANOVETTER est l'un des socles fondateurs de la NSE. Il est aujourd'hui repris dans divers domaines de recherche, notamment en sciences de gestion, sous la forme d' « *encastrement territorial* » par exemple.

Cette rapide présentation montre la pluridisciplinarité des thématiques concernant la création d'activités et d'emplois même si certains travaux ne se concentrent pas particulièrement sur la dimension rurale. Ce qu'il est important de retenir, c'est l'ensemble des ressources qui sont mobilisées en amont de la création et pendant la création. Ces ressources sont de natures multiples et peuvent aussi bien concerner les différents acteurs mobilisés par l'intermédiaire des réseaux existants, que les biens ou services disponibles, ou les caractéristiques territoriales propres au lieu d'installation. Comme nous allons le voir par la suite, c'est de la combinaison de l'ensemble de ces facteurs qu'une analyse cohérente de la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux pourra être faite.

- 4 -

Mise en évidence d'un triptyque de co-crédation de l'activité et de l'emploi dans les espaces ruraux

4.1. Un triptyque construit sur trois pôles : le créateur, les acteurs de l'accompagnement et le territoire d'implantation

En nous basant sur les différentes définitions de la création d'activités et d'emplois présentées, et sur les pensées des acteurs et les concepts ou cadres d'analyses déjà mobilisés par les chercheurs, nous proposons un nouveau modèle pour analyser la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux. SALEILLES (2005) identifiait le fait que le processus de création d'activités « *repose [...] sur le triptyque projet de vie (sciences humaines) – projet entrepreneurial (sciences de gestion) – projet de territoire (développement local)* ». De notre côté, aujourd'hui, nous identifions trois éléments en interrelation qui sont en jeu dans le processus de création d'activités et qui constituent ce que nous appelons : le triptyque de co-crédation (*Figure n°2*). Tout d'abord, le créateur avec ses réseaux sociaux inclut le projet de vie et le projet entrepreneurial. Ensuite, les acteurs de l'accompagnement à la création d'activités constituent un élément à part entière essentiel à la création d'activités et d'emplois. Enfin, le troisième élément est le territoire rural d'implantation et de construction de l'activité, qui correspond au « projet de territoire ». Nous posons l'hypothèse que la création d'activités et d'emplois ne peut aboutir qu'en présence de ces trois éléments constituant chacun un pôle du triptyque de co-crédation en interaction et que l'activité sur un espace rural tient à l'implication de chacun de ces pôles.

Pour développer le pôle du créateur et ses réseaux, nous mobilisons la sociologie et les sciences de gestion avec la théorie du capital social (BEVORT et LALLEMENT, 2006). Le créateur possède deux formes de capital social à développer (FORSE, 2000) : l'un individuel, ce sont les ressources auxquelles un individu accède et qu'il peut mobiliser grâce à son réseau c'est-à-dire le créateur et ses relations ; l'autre collectif, correspond ici aux ressources (confiance, réciprocité, réseau) qu'une communauté est susceptible de procurer à ses membres. Avec cette conception, le capital social est considéré comme un bien individuel. De plus, il peut être le « *fruit d'un investissement stratégique* » et valorise ainsi le développement du réseau personnel pour être mobilisé à des fins utiles et pratiques. La théorie des réseaux sociaux permet de considérer le créateur comme un acteur « *inséré* » dans un environnement (GUYOT et VANDEWATTYNE, 2004). Une activité dans un territoire rural est alors à la recherche de deux légitimités de nature différente. Premièrement, la légitimité concurrentielle qui consiste pour l'activité à être compétitive donc à supporter durablement la concurrence, mais aussi à réaliser les objectifs de son créateur ce qui peut être conditionné par son adaptation à son milieu. Deuxièmement, la légitimité territoriale qui suppose que l'entreprise se trouve dans un territoire et qu'elle doit réaliser une adéquation entre sa logique d'action et les logiques des autres acteurs du territoire (MARCHESNAY, 1998). La modification des relations du créateur et de ses réseaux sociaux peut donc permettre à celui-ci d'agir sur son environnement (BRUYAT, 1993). Réciproquement, le comportement du créateur et ses décisions sont influencés par le contexte dans lequel il se trouve.

Pour le deuxième pôle du triptyque : les acteurs de l'accompagnement à la création d'activités, GERBAUX et Le MONNIER (1998) soulignent que les créateurs doivent avoir des dispositifs de formation et d'information différents et appropriés. Il est important de ne pas les isoler et de les inscrire dans un système familial et collectif. Cet élément a été étudié par CUZIN et FAYOLLE (2004). Pour Fayolle (2002), l'accompagnement passe par des transferts, des échanges, des appropriations, des apprentissages. La fonction clé de cet appui repose sur une écoute mutuelle entre les entrepreneurs et les partenaires prestataires de conseils, de formations ou autres ressources (SAPORTA, 1994). L'écoute ne peut donc être améliorée que si les acteurs en présence ont une idée de ce que veulent les uns et de ce qu'apportent les autres, mais aussi par une meilleure connaissance des perceptions et représentations sur les objets partagés (FAYOLLE, 2002). L'accompagnement peut se faire dans différents champs de compétences : l'information, le suivi, le financement, la formation, l'appui immobilier et technique, le test, la recherche et la mise en réseau.

Enfin, pour ce qui concerne le troisième pôle du triptyque : le territoire rural d'implantation et de construction de l'activité, deux concepts de la géographie et de l'économie sont importants à mobiliser. D'une part la question des ressources territoriales, traitée par PECQUEUR (1994) selon laquelle une entreprise désireuse de s'implanter en un lieu peut choisir entre deux stratégies. La stratégie « *basse* » consiste à utiliser des actifs génériques (critères classiques de localisation : bas coûts de production ou abondance de facteurs de production). La stratégie « *haute* » consiste à structurer l'espace pour fabriquer des actifs spécifiques, ceci en développant les coopérations avec les autres acteurs. RALLET (1995) appuie cette hypothèse en

expliquant que la production de ressources spécifiques est préférable pour doter le processus de développement d'un territoire d'une base solide. Cette spéciation de ressources reposant sur l'initiative locale. D'autre part, les concepts de proximité non seulement géographique mais aussi organisationnelle sont essentiels. Pour FILIPPI et TORRE (2002), les actions collectives, qui mobilisent des compétences ou valorisent des savoir-faire d'origine locale, peuvent jouer le rôle d'activateur de la proximité géographique. Les bénéfices retirés d'une activation de la proximité géographique par des proximités organisées sont liés aux modalités d'organisation des filières et des acteurs. De même, un fort capital institutionnel permet d'accélérer « *le passage d'une organisation territorialisée créée par l'intervention publique à une entité socio-territoriale marquée par des relations coopératives et des capacités créatives propres* » (Filippi et Torre, 2002).

Dans ce cadre, il est essentiel de rappeler que chaque territoire rural inclut un mélange de forces endogènes et exogènes : le niveau local doit donc interagir avec le niveau extra-local afin de favoriser les activités. WARD *et al.* (2005) proposent alors la notion de développement néo-endogène dans lequel l'économie doit être insérée dans la région pour associer niveau local et extra-local. Ceci doit se faire par une participation des acteurs locaux dans le développement de processus internes et externes au territoire. RAY (2003) soutient aussi cette notion et rappelle que la clé pour conceptualiser des actions d'initiatives locales est dans le rôle du capital humain mais aussi celui du capital social. Ces notions de capital social et humain au sein du développement néo-endogène amènent donc à réfléchir à la notion essentielle d'« encastrement » pour comprendre ces liens et leur influence sur le processus de création.

4.2. Le triptyque envisagé comme système d'analyse

Les trois pôles du triptyque sont étroitement liés entre eux et leurs interactions contribuent au processus de la création d'activités dans les territoires ruraux. Selon Granovetter, les actions économiques n'existent qu'insérées dans des réseaux de relations interpersonnelles. On distingue quatre types d'encastnements différents : l'encastrement cognitif, l'encastrement politique, l'encastrement culturel et l'encastrement structurel. Il souligne que le comportement et les institutions économiques sont tellement déterminés et contraints par les relations sociales, qu'il est impossible de les analyser indépendamment de la sphère sociale (GRANOVETTER, 1985). Suite à ces travaux, HESS (2004) a proposé trois dimensions permettant de préciser la teneur de ces encastnements. Tout d'abord, « l'embeddedness sociétal » met en évidence l'importance de l'origine de l'acteur, en considérant le contexte sociétal qui influence et modèle les actions des acteurs individuels et collectifs à l'intérieur et à l'extérieur de leurs sociétés respectives. Ensuite, « l'embeddedness de réseau » qui décrit les réseaux d'acteurs et la façon dont une personne ou organisation est impliquée. Enfin, « l'embeddedness territorial » qui considère la mesure avec laquelle chaque acteur est « ancré » dans un lieu ou territoire particulier. Les acteurs économiques deviennent « encastés » ici dans le sens où ils absorbent, et dans certains cas de façon contrainte, les activités économiques et les dynamiques sociales qui existent déjà dans ces lieux. Du point de vue du développement, « l'embeddedness territorial » et le degré

d'engagement des acteurs pour un endroit particulier, sont des facteurs importants pour des créations et des améliorations de valeur.

Du point de vue de la création d'activités, l'encastrement territorial est vu par Saleilles (2006) comme un moyen de passer outre les difficultés liées au faible potentiel social du territoire en milieu rural et à la situation de rupture des néo-ruraux. SMALLBONE, NORTH et KALANTARIDIS (1999) l'illustrent aussi en posant la capacité du créateur « à se saisir des avantages compétitifs qui existent mais également de tenir compte des contraintes liées à l'environnement local » comme une clef du succès d'une activité dans un espace rural isolé. Dans ce cadre, CHEVALIER (2000) identifie différentes modalités de gestion pour favoriser le « succès » du créateur dans les territoires ruraux avec notamment un développement de double marché (local et national), de la pluri-activité (BICHE, 1997) et le recours à des réseaux à la fois locaux et extra-territoriaux, point aussi souligné par GANNE (2000) et RAVEYRE (2000). Le territoire va donc avoir un rôle important à jouer dans la création d'activités dans les espaces ruraux. L'encastrement nous aide à comprendre les facteurs qui jouent sur la construction des activités dans les territoires ruraux. Le fait qu'une activité se crée dans une zone rurale peut ainsi se comprendre lorsqu'on analyse en filigrane les relations sociales des acteurs sur ce territoire. Le triptyque permet d'avoir alors une vision globale des différents facteurs à l'œuvre dans la création d'activités.

La « contextualisation » est particulièrement importante lorsqu'on constate le vocabulaire employé pendant les trente glorieuses et aujourd'hui pour parler des espaces ruraux. Certes la création d'activités dans les territoires ruraux a toujours existé mais son regain, les multiples formes qu'elle prend aujourd'hui, les pratiques diversifiées des acteurs et le contexte actuel de territorialisation des politiques de développement et d'emploi nécessitent le développement d'un cadre théorique et méthodologique plus précis. Face à des approches déjà développées dans la littérature, centrées sur chacun des pôles du triptyque proposé ou bien sur l'analyse des relations entre l'un ou l'autre des pôles du triptyque, nous proposons un nouveau modèle systémique d'analyse plus englobant. Ce modèle, centré sur le concept d'encastrement territorial, intègre tant les questions de réseau et de capital social que de proximité et de ressources territoriales, concepts centraux dans les espaces ruraux, qui lient l'ensemble des trois pôles.

- 5 -

Conclusion

En s'intéressant à la « création d'emplois » et à la « création d'activités », il apparaît que ces notions sont à la croisée de nombreuses disciplines. L'importance donnée à la création d'activités dans les territoires ruraux autour des années 1990 a été reconnue aussi bien politiquement que scientifiquement. Ce sujet d'étude a très tôt impliqué le mélange des compétences pour comprendre la complexité de ce qui a pu être considéré comme un phénomène de « néo-ruralité ». Des approches statistiques, aux approches théoriques ou plus fonctionnelles, ce thème de recherche montre

toute sa fertilité intellectuelle. A travers la revue de littérature, on s'aperçoit de la difficulté de traiter de la question de la création d'activités dans les territoires ruraux à travers un seul prisme théorique. Penser la pluridisciplinarité lors de projet comme le PSDR « CreActE » permet de mobiliser des équipes de géographes, d'aménageurs, d'économistes, de sociologues et d'agronomes. Cette approche montre la faisabilité et la pertinence de cumuler les réflexions de ces disciplines pour arriver à une analyse beaucoup plus fine et complète.

Le triptyque présenté, autour du créateur et de son réseau, des acteurs de l'accompagnement et enfin du territoire rural, nous permet de discuter et de remettre en perspective le phénomène de la création d'activités dans les espaces ruraux. Ces espaces se dépeuplant et voyant leurs activités et leurs emplois diminuer, ce triptyque montre que la création de nouvelles activités dans ces espaces se fait sur la prise en compte conjointe des trois pôles proposés. En tant que modèle d'analyse, il dépend, en outre, d'un ensemble de facteurs : d'un système d'acteurs à différentes échelles mais aussi d'un contexte social territorialisé. Il s'agit également de penser empiriquement l'approche de la création d'activités et d'emplois. Permettant de rendre compte de la complexité de la réalité sur le terrain, il sera mobilisé comme cadre d'analyse d'un certain nombre d'investigations. Ce triptyque doit alors, d'une part, aider à comprendre comment se crée l'activité dans les territoires ruraux et, d'autre part, permettre le repérage des différentes configurations organisationnelles favorisant ces créations dans les espaces ruraux.

On retiendra plus généralement que la création d'activités dans les espaces ruraux se pense de moins en moins à travers le rural uniquement. L'importance de la prise en compte de l'urbain qui constitue le premier réservoir de « créateur » montre que la voie de la transversalité ne peut plus être considérée comme anecdotique. Ce modèle ainsi construit sur l'ensemble des apports dont nous nous sommes nourris, tente d'ouvrir la voie vers une analyse transversale des phénomènes de création d'activités dans les espaces ruraux. Ce système, ainsi pensé, reste évolutif spatialement et temporellement. Les relations entre les pôles du triptyque changeront de forme en fonction des particularités territoriales du cas analysé. Il sera également différent en fonction des stades de l'activité étudiée, que l'on soit au cours de sa création, de son développement, de son maintien ou de son échec.

Annexes

Annexe 1 : Evolution comparée de la population et des emplois par type d'espace

	Pôle urbain	Communes mono ou multi-polarisées (périurbain)	Pôle d'emploi de l'espace rural et communes couronnes	Autres communes de l'espace à dominante rurale	France entière
Population de plus de 15 ans en 2007	31385488	11000394	2943864	6503671	51833417
Part de la population française de plus de 15 ans en 2007	60,55%	21,22%	5,68%	12,55%	100,00%
Evolution population 1999 - 2007	5,26%	11,09%	5,33%	6,32%	6,58%
Evolution part de la population française de plus de 15 ans 1999 - 2007	-1,24%	4,23%	-1,17%	-0,25%	/
Nombre d'emploi au lieu de travail en 2007	18787660	3343054	1622024	2252820	26005558
Part des emplois français en 2007	72,24%	12,86%	6,24%	8,66%	100,00%
Evolution emploi au lieu de travail 1999 - 2007	12,44%	14,33%	10,05%	5,40%	11,88%
Evolution part des emplois français au lieu de travail 1999 - 2007	0,50%	2,19%	-1,64%	-5,79%	/

Source : Insee, Recensements de la population, France métropolitaine

Annexe 2

UN « **POLE URBAIN** » EST UNE UNITE URBAINE OFFRANT 5000 EMPLOIS OU PLUS ET N'APPARTENANT PAS A LA COURONNE PERIURBAINE D'UN AUTRE POLE URBAIN. LES « **COMMUNES MULTIPOLARISEES** » SONT DES COMMUNES RURALES ET DES UNITES URBAINES SITUEES HORS DES AIRES URBAINES, DONT AU MOINS 40 % DE LA POPULATION RESIDENTE AYANT UN EMPLOI TRAVAILLE DANS PLUSIEURS AIRES URBAINES, SANS ATTEINDRE CE SEUIL AVEC UNE SEULE D'ENTRE ELLES, ET QUI FORMENT AVEC ELLES UN ENSEMBLE D'UN SEUL TENANT. LES « **COMMUNES PERIURBAINES** » SONT DES COMMUNES DES COURONNES PERIURBAINES ET COMMUNES MULTIPOLARISEES. LA POPULATION PERIURBAINE EST LA POPULATION VIVANT DANS UNE COMMUNE PERIURBAINE. LES « **AUTRES COMMUNES DE L'ESPACE A DOMINANTE RURALE** » REPRESENTENT L'ENSEMBLE DES COMMUNES RURALES ET DES UNITES URBAINES N'APPARTENANT PAS A L'ESPACE A DOMINANTE URBAINE (INRA, 1997)

Figure 1 – La création d'activités et d'emplois d'un point de vue historique

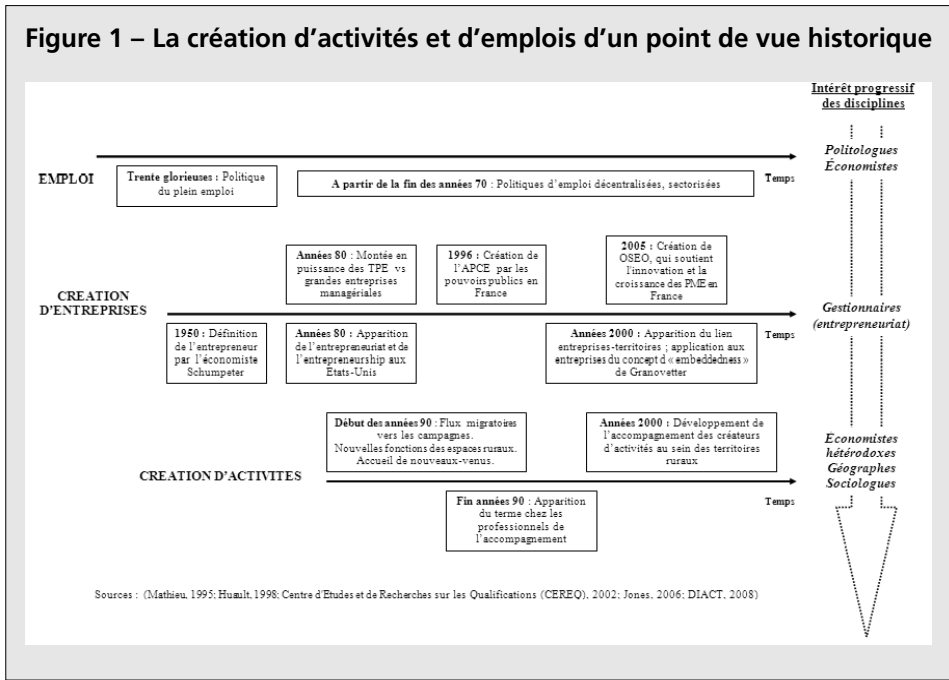
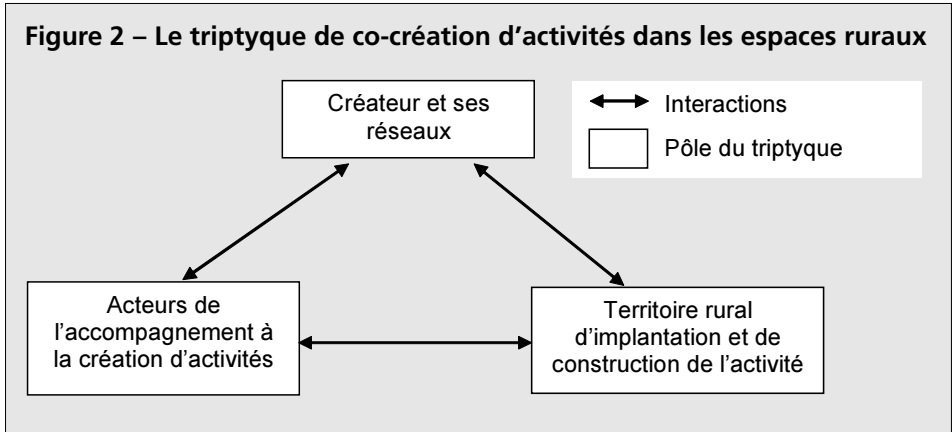


Figure 2 – Le triptyque de co-crédation d'activités dans les espaces ruraux



Bibliographie

- BAILLETTE, P., 1997, *PME et réseaux sociaux : les résultats d'une enquête menée auprès du "Groupement des chefs d'entreprise du Québec*, Conférence de l'AIMS, Montréal, Association Internationale de Management Stratégique, 15p.
- BERGER, A., CHEVALIER, P., 1998, *Environnement et création d'emplois en milieu rural isolé*, Colloque emploi agricole, emploi rural : ruptures, continuités, innovations, Dijon, S.F.E.R., 24p.
- BERNOUX P., 1996, Sociologie des organisations. Les nouvelles approches, *Sciences Humaines*, n°64, pp.46-51.
- BEVORT A., LALLEMENT M., 2006, *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Recherches, La Découverte, Mauss, 322 p.
- BICHE B., GERBAUX F., LE MONNIER J., et PERRET J., 1997. *Créer son emploi en milieu rural : les chemins de traverse de la pluriactivité*, L'Harmattan, Collection Alternatives rurales, 172p.
- BRUYAT C., 1993, "Créations d'entreprises : contributions épistémologiques et modélisation", Thèse en Sciences de Gestion, Grenoble, Université Pierre Mendès France (Grenoble II), pp.230-239
- Centre d'Etudes et de Recherches sur les qualifications (CEREQ), 2002, "Politiques d'emploi et territoires", Bref, n°182, 4p.
- CHEVALIER P., 2000, Sciences Humaines, *Dynamiques tertiaires de l'espace rural*, Thèse de doctorat en géographie, Montpellier 3, Université Paul Valéry, 473p.
- CLERC D., 1996, "La pleine activité, fille indigne du plein emploi", *Problèmes économiques*, n°2, pp.18-21.
- CUZIN R., FAYOLLE A., 2004, *Les dimensions structurantes de l'accompagnement en création d'entreprise*, 3^{ème} Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, IAE de Lyon et EM Lyon, 31 mars et 1er avril.
- Diact, 2008, *40 ans d'aménagement du territoire*, La Documentation Française, Paris, 162p.
- Edora, 2007, "Derrière les mots..."
Retrieved 08/10/08, from http://www.celavar-auvergne.org/spip/IMG/pdf/BAO1_derriere_les_mots.pdf
- FAYOLLE A., 2002, *Accompagnement des créateurs d'entreprise et amélioration de l'écoute mutuelle entre les entrepreneurs et leurs partenaires : une recherche sur les perceptions des uns et des autres*, 2^{ème} congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, Bordeaux, Académie de l'entrepreneuriat, pp.138-152.
- FERRY J. M., 1995, *L'allocation universelle*, Editions du Cerf, 104p.
- FILIPPI M., TORRE A., 2002, *Organisations et institutions locales. Comment activer la proximité géographique par des projets collectifs ?*, Colloque « Les Systèmes agroalimentaires localisés : produits, entreprises et dynamiques locales », Montpellier, 22p.
- FORSEM., 2000, "Les relations sociales comme ressources", *Sciences Humaines*, n°104, pp.34-37
- GANNE B., 2000, "Districts et nouvelles territorialités", *Cahiers du centre d'études de l'emploi*, n°38.
- GERBAUX F., LE MONNIER J., 1998, *Les mutations du travail en milieu rural : vers de nouvelles articulations entre l'économie, le social et le territoire*, Colloque emploi agricole, emploi rural : ruptures, continuités, innovations, Dijon, S.F.E.R., 17p.
- GODET M., 1997, *Emploi : le grand mensonge*, Pocket, 316p.
- GRANOVETTER M., 1985, "Economic Action and Social Structure : the Problem of Embeddedness", *American Journal of Sociology*, vol.91, n°3, pp.481-510.
- GUYOT J.-L., VANDEWATTYNE E. J., 2004, *Ebauche d'une sociologie des logiques d'action des créateurs d'entreprise : apports théoriques*, 7^{ème} congrès international francophone en entrepreneuriat et PME (CIFEPME), Montpellier, 16 p.
- HARMS H., PUEL H., 2000, "Texte de cadrage de la thématique "Travail et organisation sociale"", Assemblée continentale européenne, Alliance 21 pour un monde responsable, pluriel et solidaire, 6p.
- HARRIBAY J. M., 1998, "Travail, emploi, activité : essai de clarification de quelques concepts", *Economies et sociétés*, Série "Economie du travail", vol. 3, n°20, pp.5-59.
- HESS M., 2004, "'Spatial' relationships? Towards a reconceptualization of embeddedness", *Progress in Human Geography*, vol.28, n°2, pp.165-186.

- HUAULT I., 1998, "Embeddedness et théorie de l'entreprise : autour des travaux de Mark Granovetter", *Annales des Mines*, pp.73-86.
- INRA, 1997, "Les espaces ruraux : Une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes", *Recherches en économie et sociologies rurales*, n° 5.
- JONES G., WADHANIR.D., 2006, "Entrepreneurship and Business History : Renewing the Research Agenda", 49p.
- JULIEN P. A., BEAUDOIN R., NDJAMBOU R., 1999, "PME exportatrices et information en zones rurales ou zones urbaines", *Revue Internationale PME*, vol.12, n°1-2, pp.107-126.
- La Documentation Française, 2008, "Favoriser l'accès à l'emploi", Retrieved 27-07-09, from <http://www.viepublique.fr/politiques-publiques/politiques-insertion/aide-emploi/.xtor=RSS-13>.
- LIATARD B., LAPON D., 2005, "Un sel entre idéal démocratique et esprit du capitalisme. Essai d'analyse institutionnelle", *Revue du MAUSS*, vol.2, n°26, pp 317-338.
- MARCHESNAY M., 1998, "L'entrepreneuriat rural en quête de légitimité", Colloque emploi agricole, emploi rural : ruptures, continuités, innovations, Dijon, S.F.E.R., 21p.
- MATHIEU N., 1995, *L'emploi rural : une vitalité cachée*, Paris, L'Harmattan, pp.9-19.
- MORA O. (sous la dir. de), 2008 *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030*, Rapport du groupe de travail « Nouvelles ruralités », INRA.
- PECQUEUR B., 1994, *La construction du territoire par les acteurs*, Territoires ruraux et développement - Quel rôle pour la recherche?, Association Descartes (ed), CEMAGREF, pp.69-81.
- PERRIER-CORNET P. (ed.), 2002, *Repenser les campagnes*, Bibliothèque des territoires. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR.
- RALLET A., 1995, "Ressources spécifiques et ressources génériques : une problématique pour le développement local", in ABDELMAKI L., COURLET C. (eds), *Les nouvelles logiques du développement*, Paris, L'Harmattan, pp.119-132.
- RAVEYRE M., 2000, "Nouvelles formes de PME, nouvelles perspectives pour la création d'emplois en milieu rural", *Cahiers du centre d'études de l'emploi*, n°38.
- RAY C., 2003, *Gouvernance and neo-endogenous development*, Review paper for Defra, London, The Countryside Agency and the Economic and Social Research Council.
- SALEILLES S., 2005, *Accompagner le candidat à l'installation en milieu rural*, Colloque Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistanat, Montpellier, 22p.
- SALEILLES S., 2006, *Le faible encastrement territorial : handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural ?*, Fifth Proximity Congress - Cinquièmes Journées de la Proximité, Bordeaux, 16p.
- SAPORTA B., 1994, "La création d'entreprises : enjeux et perspectives", *Revue Française de Gestion*, n°101, pp.47-86.
- SAUVAGE P., 1995, *Construire le travail de demain, 5 tabous au coeur de l'actualité*, Editions de l'organisation, 144p.
- SENCEBE Y., LEPICIER D., 2007, "Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale", *EspaceTemps.net*, Retrieved 17-07-09, from <http://espacetemps.net/document2270.html>.
- SMALLBONE D., NORTH D., KALANTARIDIS C., 1999, "Adapting to peripherally : a study of small rural manufacturing firms in northern england", *Entrepreneurship and Regional Development*, vol.11, n°2, pp.109-127.
- VACQUIN H., 1995, "Editorial", *Stratégies du management*, n°233.
- WARD N., ATTERTON J., KIM T.Y., LOWE P., PHILLIPSON J., THOMPSON N., 2005, *Universities, the knowledge economy and neo-endogenous rural development*, Discussion Paper Series n°1, Newcastle, Centre for rural economy, 15p.
- ZELIZER V., 2008, "L'Économie du care", *Revue Française de Socio-économie*, vol.2, n°2, pp. 13-25.
- ZIMMERMANN J.-B., 1998, "Nomadisme et ancrage territorial : propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes-territoires", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°2, pp.211-230.

Notes

- 1 - Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
- 2 - Le programme Equal était une initiative du Fond social européen pour la période 2000-2008 qui visait à lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans la sphère du travail et de l'emploi (<http://www.equal-france.com>)